

Prévention des TMS

Acteur PRAP 2S

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Se positionner comme acteur PRAP au sein de son établissement,
- Observer et analyser sa situation de travail,
- Repérer les atteintes à la santé encourues dans les situations de travail à partir de connaissances sur le fonctionnement du corps humain,
- Participer à la maîtrise des risques dans son établissement ?
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'intérêt de la prévention,
- Identifier les risques liés à l'exercice de son métier,
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique à partir de la connaissance du corps humain,
- Observer son travail pour identifier les déterminants de l'activité physique,
- Proposer des améliorations de sa situation de travail,
- Identifier les acteurs de prévention pour faire remonter l'information aux personnes concernées,
- Se protéger soi-même en respectant les principes d'économie d'effort,
- Identifier les enjeux pour l'accompagnant et l'établissement, argumenter les enjeux d'un accompagnement pour la personne aidée et sa famille
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir, déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- Analyser la situation d'un accompagnement, s'assurer des possibilités de la personne à réaliser seule son déplacement, les étapes du déplacement naturel. Identifier les risques pour la personne aidée et l'accompagnant.
- Connaître les aides techniques à la manutention de personnes et maîtriser leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

CONTENU DE LA FORMATION

Eléments théoriques

- Les enjeux de la prévention, les acteurs de prévention et leur rôle,
- Notions de risque, de danger, de dommage : identification et effets induits,
- Le corps humain : anatomie, fonctionnement, limites et pathologies,
- Les principes généraux de la prévention,
- Analyse de la situation de travail,
- Décrire sa situation de travail, identification des risques, analyse des causes,
- Proposer des pistes d'amélioration établies à partir de l'analyse des causes,
- Connaître les acteurs de prévention internes de son établissement,

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation : Elle porte sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation.

METHODES PEDAGOGIQUES ET POINTS FORTS

Alternance entre quelques séquences d'apports théoriques, de larges temps de mise en pratique et des travaux d'analyse de situations de travail.

DETAILS DE LA FORMATION

Intervenant(s) :

Encadrement par un ergonome ergothérapeute-formateur Ergonalliance, habilité Formateur PRAP 2S ALM par l'INRS.

Public et prérequis :

Tout personnel de l'établissement (sanitaire, social ou médico-social) dont la pratique professionnelle recouvre des activités comportant des risques en lien avec l'activité physique professionnelle propre au secteur. Les activités concernées sont principalement celles concernant la manutention, la mobilisation et les transferts de personnes à mobilité réduite.

Pas de prérequis.

Effectifs :

Le groupe sera constitué de 10 participants maximum.

Prévention des TMS

Apports pratiques

- Savoir mettre en application les principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Prendre en compte le potentiel de la personne ; savoir donner les consignes appropriées,
- Connaître les étapes du déplacement naturel
- Analyser la situation d'un accompagnement et identifier les capacités de la personne accompagnée à effectuer les étapes du déplacement naturels
- Connaître et savoir utiliser les aides techniques qui conviennent à la situation.

Durée :

4 jours de formation, soit 28 h de face à face pédagogique, dont 14 h consacrées à l'ALM, décomposés en 2 jours + 2 jours avec un temps intersession, d'une à deux semaines, destiné à l'expérimentation des connaissances acquises en formation dans la réalité des situations de travail.

Financement :

Ergonalliance est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

Toutes nos formations sont donc finançables par votre OPCO pour les salariés ou par le FIF-PL pour les travailleurs indépendants.